

point à l'autre du Canada et par voie directe. Une allocation additionnelle de \$7,000 par session est payable au membre occupant la position reconnue de chef de l'Opposition dans la Chambre des Communes.

Immigration
et concessions
gratuites.

D'après les registres du bureau de l'immigration, dans le cours de l'année finissant le 31 décembre 1905, il est entré au pays 144,621 personnes. Ce nombre comprend 64,863 immigrants du Royaume-Uni, 44,427 des Etats-Unis, et 35,331 du Continent Européen et d'ailleurs. La plupart de ces émigrants se sont établis dans les provinces des prairies, mais plusieurs milliers se sont fixés ou ont trouvé de l'emploi dans les anciennes provinces, sur les fermes, ou dans les centres industriels. Le nombre total ne paraît pas très élevé si on le compare au chiffre de l'immigration dans les Etats-Unis. Cependant il égale la population des comtés d'Annapolis, de Digby, de Kings, de Lunenburg, de Queens, de Shelburne, et de Yarmouth dans la Nouvelle-Ecosse, ou des comtés d'Arthabaska, de Brome, Compton, de Drummond, de Shefford, de Sherbrooke, et de Stanstead dans Québec, ou des districts électoraux des deux Oxfords, des deux Perths et des deux Waterloos dans Ontario. Dans l'année civile 1904, les émigrants ont atteint un total de 134,749, dont 55,913 du Royaume Uni, 43,444 des Etats-Unis, et 35,392 d'Europe, et d'ailleurs. Le nombre de concessions gratuites enregistrées dans les provinces de Manitoba, d'Alberta et de Saskatchewan durant l'année civile a été de 34,645 en 1905 et de 26,513 en 1904. Environ $\frac{1}{4}$ de ces concessions ont été prises par des canadiens. Ces chiffres nous permettent de juger du nombre de personnes qui se sont établies dans ces trois provinces.

Propositions
pour retour
des Doukhobors
du Canada
en Russie.

La Russie a fait quelques démarches pour obtenir le retour en ce pays des Doukhobors maintenant établis près de Yorktown, dans la Saskatchewan, et une lettre en date du 8 octobre, du consul anglais à Batoum au marquis de Lansdowne, définit les conditions auxquelles le gouvernement russe est prêt à permettre le retour des Doukhobors. Ces conditions sont les suivantes : 1. Un passage gratuit du Canada en Russie ; 2. une garantie qu'il leur sera alloué trois fois plus de terre qu'avant leur départ du Canada ; 3. liberté absolue de religion. Le consul ajoute, cependant, que plusieurs familles de Doukhobors,